



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 501-2024

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE, QUE :

Le règlement numéro 501-2024 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire a été adopté le 16 juillet 2024.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser à la directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Joliette au 632, rue DeLanaudière à Joliette.

Donné à Joliette ce 18 juillet 2024.

Nancy Fortier, directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), _____, _____
(prénom et nom) (poste)

de la municipalité ou ville de _____, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le _____ 2024 entre _____ et _____ heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce _____.

Signature